ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Pas-de-Calais

Division des personnels
Bureau A1

Appel à candidatures pour un poste de coordonnateur/trice de réseau d'éducation prioritaire Rentrée scolaire 2025

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE

Dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire, chaque réseau bénéficie d'une dotation spécifique pour la mise en œuvre d'une mission de coordination de l'action entre le premier et le second degré (circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014).

Un poste de coordonnateur REP est à pourvoir à mi-temps au Collège Jean de Saint-Aubert à Libercourt à la rentrée 2025. Cette mission peut être assurée par un enseignant du premier degré ou du second degré.

MISSIONS

L'enseignant(e), qui reçoit une lettre de mission annuelle, a pour rôle de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau et a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.

Le/la coordonnateur/trice est membre du comité de pilotage du réseau et appartient à un territoire et à une communauté d'apprentissage dans laquelle il/elle met en œuvre un travail collaboratif.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

La fiche de poste du coordonnateur de réseau REP est jointe à l'appel à candidatures.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Ce poste est réservé à des enseignants exerçant par ordre de priorité :

1) dans une école ou un établissement de la zone concernée par le recrutement,
2) dans une école ou un établissement de l'éducation prioritaire,

et n'assurant pas les fonctions de directeur d'école, de chargé de classe unique ou d'enseignant titulaire chargé de remplacement/titulaire d'une zone de remplacement.

Les candidats seront reçus en entretien par l'équipe de pilotage du Réseau d'Education Prioritaire renforcé (chef d'établissement, IEN, IA-IPR) qui proposera un classement à l'IA-DAASEN en charge de l'Education Prioritaire.

Chaque année, le coordonnateur doit faire connaître son intention quant au renouvellement de la mission particulière à la rentrée suivante via un formulaire d'intention transmis par la Division des Personnels. Il sera reçu en entretien d'évaluation chaque année.

DÉPÔT DES CANDIDATURES
Les personnels intéressés par cet appel à candidatures sont invités à envoyer leur fiche de candidature, accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum-vitae et de la copie du dernier rapport d'inspection, par la voie hiérarchique à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de leur circonscription ou au chef d'établissement **pour le 24 juin 2025.** Les candidats à ce poste seront invités à participer à un entretien fin juin, début juillet. Pour toute information, vous pouvez contacter la division des personnels – bureau A1 par courriel : *ce.i62dp-a1@ac-lille.fr*